

No.-3, 504
VENTE
par
M.O.Labonté
à
M.P.-E.Labonté
Le 3 Juillet, 1959.

Lièrre Copie.

L'AN MIL NEUF CENT CINQUANTE-NEUF,
le troisième (3) jour de Juillet;
DEVANT Me MAGELLA BOLDOC, Notaire à
St-Guillaume, Province de Québec;
COMPARAIT:-

M.Oscar Labonté, rentier de
la paroisse de St-Bonaventure.

LEQUEL, par les présentes, vend avec
garantie de franc et quitte à M.Paul-Emile Labonté,
cultivateur du même lieu, à ce présent et acceptant ac-
quéreur l'immeuble suivant, savoir:-

DESIGNATION

Une portion de terre sise et située
en la paroisse de St-Bonaventure, contenant trois ar-
pents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur,
plus ou moins, connue et désignée aux plan et livre de
renvoi officiels du cadastre du Comté d'Yamaska pour
la paroisse de St-Bonaventure sous le numéro CENT CIN-
QUANTE-CINQ (NO.155) en bois et sans bâtisses, et en
culture en partie.

Tel que le tout est actuellement et
dont l'acquéreur se déclare satisfait.

TITRES

Le vendeur déclare avoir acquis cet
immeuble suivant un acte de vente reçu devant Me J.-
DesRosiers, Notaire, le 15 Novembre 1917 et dont copie
a été enregistrée à Yamaska sous le numéro 59354.

Le vendeur ne fournira pas d'autres
titres que ceux qu'il a fournis présentement à l'ac-
quéreur.

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente est faite aux
charges suivantes que l'acquéreur s'oblige de respecter,
savoir:-

1.-Prendre ledit immeuble dans l'é-
tat où il se trouve actuellement avec possession à
compter des présentes;

2.-Payer les taxes municipales, sco-
laires et autres impositions de droits, quitte de tout
arrérage à compter des présentes;

PRIX

La présente vente est faite pour le

Bureau d'Enregistrement
du Comté d'Yamaska

Enregistré au No 99695-
35. Le No 126-
Le 27 juillet 1959.

Henri Piquet
Notaire



prix de CINQ CENTS DOLLARS (\$500.00) qui ont été payés comptant, tel que le reconnaissent les parties et dont quittance.

ETAT MATRIMONIAL

Le vendeur déclare être marié en lières noces avec dame Diana Grenier qui vit encore.

DONT ACTE à St-Guillaume, sous le numéro trois mille cinq cent quatre (3,504) des minutes du Notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent avec Le Notaire soussigné.

"Oscar Labonté"

"Paul-E. Labonté"

"Magella Bolduc, Notaire."

Vraie Copie de la minute No. 3,504 demeurée en mon étude.

Magella Bolduc Notaire

99695
35-126
27 juillet 1959
A. M. A. M.

500.00

1500

850
100
200
100
380
30
410